

les raisons que le Colonel Stanhope a exposées dans les differens Memoires qu'il a presentez, pour justifier la conduite de sa Cour sur l'envoi des Escadres Angloises dans les *Indes Occidentales* & dans la *Méditerranée*, & sur quoi il avoit été plusieurs fois requis de s'expliquer. Ces griefs déduits par le Ministre Anglois de la part de S. M. Britannique, sont :

1. *Les armemens que l'on fait dans les Ports d'Espagne.* 2. *Le mouvement d'un nombre considerable de Troupes du côté des Côtes les plus voisines de la Grande Bretagne.* 3. *La protection que l'on accorde au Prétendant & à ses Adherens.* 4. *Les intelligences secrettes avec la Cour de Russie.* 5. *L'Alliance offensive conlue avec l'Empereur pour recouvrer Gibraltar.* 6. *Les Subsidés extraordinaires promis à S. M. Imp.* 7. *L'atteinte donnée au Commerce & aux Traitez par la conduite des Gardes Côtes aux Indes Occidentales.* 8. *Enfin le refus de donner satisfaction sur l'enlèvement du Duc de Riparda de l'Hôtel du Colonel Stanhope.*

Reponse de la Cour d'Espagne à ces griefs, délivrée par le Marquis de la Paz à Mr. de Stanhope.

TRE'S-EXCELLENT SEIGNEUR,

EN exécution de ce que V. Exc. me fait l'honneur de m'informer par sa Lettre du 25. du courant, j'ai remis entre les mains du Roi mon Maître la Representation que V. Exc. fait, (ensuite des ordres du Roi de la Grande Bretagne reçus par la voye d'un Exprés dépêché de Londres & arrivé ici le 24. du même mois) avec le résultat des deux Conferences que S. M. m'ordonna d'avoir avec V. Exc. les 17. & 19. du mois dernier, dont les copies avec celles de la Reponse de V. Exc. du même